

Groupe scolaire des 3 pommes

Compte rendu du conseil d'école du 12 novembre 2019

Secrétaire de séance : Mme Savey

Personnes excusées : Mme Prevel (inspectrice de l'éducation nationale), Mme Régent

Présents :

Collectivité : Mr Lebouvier, Mr Roset, Mme Pellan (Mme Herel, Mme Mauduit)

Parents d'élèves : Mr Sébire, Mr Marot, Mme Papillon, Mme Bottin, Mme Leconte, Mme Dadure, Mme Aubert, Mme Picot, Mme Paris, Mme Tournière, Mr Danjou, Mr Caillot

Ecole : Mme Savey, Mme Gautier, Mme Beuve, Mme Mielvaque, Mme Letellier, Mme Picant-Letellier, Mme Conq, Mme Chesneau, Mme Turgis, Mme Fossard, Mr Martin.

RASED : absent

IEN : excusée

DDEN : absent

Ordre du jour

Préambule, règlement intérieur du conseil d'école

- 1 Résultats des élections de parents au conseil d'École
- 2 Effectifs des élèves et mouvement des personnels pour la rentrée 2019. Prévisions 2020-2021
- 3 Actualisation et vote du règlement intérieur 2019-2020
- 4 Actualisation du projet d'école
- 5 Activités pédagogiques complémentaires
- 6 Sécurité + PPMS (mise à jour)
- 7 Sorties et projets de l'équipe pédagogique
- 8 Investissements mairie et travaux réalisés
- 9 Association de parents d'élèves et section USEP
- 10 Bilan financier de la coopérative scolaire
- 11 Questions diverses

Préambule : Règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école qui avait été préalablement envoyé à tous les participants est adopté à l'unanimité après lecture de certains paragraphes.

1 Résultats des élections de parents au conseil d'École

1 liste de 18 candidats

Inscrits: 374

Votants: 191

Taux de participation: 49,74%

Bulletins blancs ou nuls: 25

12 sièges pourvus

Le texte qui fixe les règles des élections des représentants de parents d'élèves a évolué, il permet à présent de ne proposer qu'un vote par correspondance.

Mr Martin propose d'organiser les prochaines élections selon cette unique modalité et la soumet au vote. Vote à l'unanimité.

2 Effectifs des élèves et mouvement des personnels pour la rentrée 2019 Prévisions 2020-2021

Présentation de la répartition des élèves par commune de résidence ainsi que la répartition des élèves résidant dans la commune par école.

Répartition retenue pour l'année scolaire.

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
TPS PS	26	4	22								Mme Savey
PS MS	25		17	8							Mme Gautier
MS GS	24			10	14						Mme Beuve
MS GS	25			10	15						Mme Mielvaque
CP	27					27					Mme Régent
CE1	25						25				Mme Letellier
CE1	24						24				Mme Picant-Letellier
CE2	26							26			Mme Conq
CE2 CM1	24							12	12		Mme Chesneau
CM1	24								24		Mr Bribet
CM2	28									28	Mmes Turgis & Lecampion
ULIS*	12						1	2	7	2	Mme Fossard
		4	39	28	29	27	49	38	36	28	278

Equipe pédagogique

12 enseignants + le directeur (Mme Fossard arrive sur l'école à cette rentrée en remplacement de Mme Tchobo)

1 enseignante coordonnatrice de l'ULIS : Mme Fossard

1 remplaçant rattaché à l'école : Mr Muller

- Autres enseignants intervenant à l'école:

Une enseignante spécialisée: Mme Horel

Une psychologue Scolaire: Mme Le Gourrierec

Une enseignante référente de l'ESS: Mme Savary

Personnels intervenant avec les élèves sur le temps scolaire

- 4 ATSEM : Mmes Foulon, Gires, Lelièvre et Lexeline
- 5 AESH qui accompagnent 5 élèves en situation de handicap : Mmes Decisy, Levionnois, Maleville et Valognes ainsi que Mr Lamy
- 1 AESH collective pour le dispositif ULIS : Mme Desplanques
- 10 Personnes sur le temps de midi
- Demande faite pour un service civique (en attente)

Prévisions de rentrée pour l'année 2020-2021

D'après les remontées de l'état civil des communes du secteur scolaire la prévision d'effectifs transmise à la direction académique pour la rentrée 2020 se présente de la manière suivante :

Répartition par niveau 2019-2020		Prévisions par niveau 2020-2021	
CYCLE I	100	CYCLE I	91
TPS	4	TPS	6
PS	39	PS	18
MS	28	MS	39
GS	29	GS	28
CYCLE II	114	CYCLE II	103
CP	27	CP	27
CE1	49	CE1	27
CE2	38	CE2	49
CYCLE III	64	CYCLE III	75
CM1	36	CM1	38
CM2	28	CM2	37
TOTAL	278	TOTAL	269

3 Actualisation et vote du règlement intérieur 2019-2020

Le règlement intérieur de l'école a été modifié afin de tenir compte de la loi qui rend obligatoire l'école dès 3 ans.

Après lecture des modifications, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.
Le règlement intérieur sera affiché dans les deux écoles ainsi que sur le site de l'école.

4 Actualisation du projet d'école

Les actions du projet d'école pour 2019-2020

3 axes dans le projet académique qui se déclinent au niveau « local »

Axe 1 : Parcours de l'élève « Accompagner chaque élève vers sa réussite ».

- Réunions dédiées à la prise en charge de la difficulté scolaire
- Mise en place d'outils communs (code couleur, classeur outils...)
- Temps d'inclusion pour tous les élèves de l'ULIS dans leur classe de référence

Axe 2 : Pratiques pédagogiques et éducatives

- Cahier de progrès mis en place en maternelle
- Mise en œuvre l'an prochain d'un travail d'équipe pour repenser l'évaluation au sein d'un cycle. (L'oral en maternelle et la production d'écrit pour les autres cycles)
- Renouvellement des ordinateurs portables et poursuite de l'achat de tablettes pour développer encore davantage l'usage des outils numériques

Axe 3 : Ouverture de l'école

- Journal de l'école et gazette des communes
- Ouverture de l'école aux parents (semaine école maternelle, site, livret d'accueil...)
- Harmonisation sur le temps à consacrer aux leçons **C2: 15-20 min C3 : 30 min max**

5 Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les APC sont positionnées soit le mardi soir de 16h30 à 17h30 soit sur deux midis et fonctionnent par période.

6 Sécurité + PPMS (mise à jour)

Maintien du plan Vigipirate en France au niveau 3 « urgence attentat ».

Présentation des consignes de sécurité préconisées par le ministère :

Dispositif de protection pour sanctuariser les sites (barrières), accueil des élèves par un adulte, vérification de l'identité des personnes extérieures, affichages des consignes de sécurité, pas d'attroupement d'élèves.

Organisation d'au moins deux exercices de sécurité dont un attentat-intrusion

Apprentissage des premiers secours et des gestes qui sauvent.

Un avenant au PPMS a été rédigé l'an dernier avec l'aide du référent sécurité de la gendarmerie de Torigny. Il a mis à jour les sites de repli en cas de d'intrusion ou d'attentat. Le PMMS est téléversé sur la plate-forme académique sécurisée.

Un exercice PPMS risque majeur aura lieu en période 3.

7 Sorties et projets de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique présente les actions qui seront menées sur l'année scolaire, d'autres sont encore à l'étude et seront présentées au prochain conseil d'école.

Maternelle :

Sortie au théâtre de St Lô : TPS PS et PS MS

Animation à la médiathèque de Condé sur Vire

Spectacle des 3 chardons « Lucine et Malo »

Sortie à la ferme (en fin d'année scolaire)

Elémentaire :

Animation à la médiathèque de Condé sur Vire (CP)

Cinéma pour les festivités de Noël C3

Journée d'accueil des CM2 au collège le 17 décembre

Intervention sur le harcèlement à l'école (CE2 et ULIS)

Théâtre « l'histoire d'un soldat » (CE2-CM1, CM1, ULIS)

Projet « voyage » (CP, CE1, CM2 et ULIS)

Concours « stop motion » ULIS

Cycle piscine pour toutes les classes à partir de GS

rencontres	Période Date provisoire	Lieu provisoire	Qui
Course longue	Période 2 V 15 novembre 2019	Condé sur Vire	Cycle 3
Balle au capitaine	Période 2 L9 et V13 décembre 2019	Saint Amand	Cycle 2

Rondes et jeux chantés	Période 3 V14 février 2020	Tessy Bocage	MS-GS
Danse	Période 4 Du L6 au v10 avril	Agneaux	CE2 Mme Conq ULIS
APER cyclo	Période 5	Torigny les Villes Tessy Bocage	Cycle 3
Athlétisme	Période 5 L25 et V29 mai 2020	Condé sur Vire	MS-GS
Sécurité piéton	Période 5 Du L11 au V15 mai 2020	Saint Lô	Cycle 3

Mme Turgis envisage à nouveau de proposer un séjour à la base de Kayak pour ses élèves de CM2 en juin 2020.

Banc de l'amitié. Mme Turgis remercie les services municipaux pour avoir démonté, décapé et poncé le banc qui va être refait par les élèves.

Toutes les dates seront indiquées sur le site de l'école.

8 Investissements mairie et travaux réalisés

- Plan de renouvellement du matériel informatique :
2 ordinateurs portables, 2 tablettes, 2 enceintes bluetooth, 1 vidéoprojecteur
- Pause d'un tableau blanc dans la classe de Mme Chesneau
- Poursuite de l'aménagement de la BCD de la maternelle (achat meuble)
- Lot de 6 chaises pour la maternelle
- Renouvellement du petit matériel de sport
- Peinture des lignes de la cour de l'école élémentaire
- Déplacement d'un panneau de basket pour l'installer dans la cour

Travaux à venir

- Pose de film thermique sur les vitres des classes exposées
- Pose d'un film sans tain à l'entrée de l'école élémentaire
- Démontez les absorbeurs de bruit qui sont dans le bureau du directeur pour les fixer dans la salle de l'ULIS
- Remplacement de certaines portes de l'école maternelle
- Fixation de porte-vélos pour l'école élémentaire
- Remplacement des stores de la classe de Mme Chesneau
- Réparation des stores de la classe de Mme Régent

Mr Martin remercie le père de Mme Beuve qui a réalisé des meubles sur mesure pour ranger les magazines de l'école maternelle ainsi que Mme Vergote qui vient bénévolement une journée par semaine pour faire vivre la BCD.

9 Association de parents d'élèves et section USEP

- Mme Dadure membre de l'APE présente le fonctionnement de l'APE ainsi que les actions envisagées pour l'année scolaire.
Tombola, vente de sapins, de pizzas, bourse aux jouets, soirée zumba, recyclage des colles UHU et des capsules de café ou de thé.

Mme Dadure remercie l'équipe enseignante qui s'est « donnée à fond » notamment pour la kermesse.

L'APE a déjà versé l'an dernier 6 000 € à l'école et envisage de faire un don supplémentaire.

Mme Dadure invite les parents d'élèves qui souhaitent s'impliquer à rejoindre l'APE.

- USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

L'an dernier : 34 élèves de cycle 3 licenciés (16 F 18 G)

8 APS proposées : Basket, Cross départemental, Tchouk ball, Escalade, Athlétisme, Tennis de table, Course d'orientation, Thèque.

Cette année : 22 élèves licenciés à ce jour (12 F 10 G)

8 APS proposées : Basket, Tchouk ball, Escalade, Athlétisme, Tennis de table
Course d'orientation, Jeux collectifs, Thèque.

Mr Martin a annulé la participation au cross départemental car celui-ci est organisé cette année à l'hippodrome de la Glacière occasionnant un déplacement de 3h pour 15 minutes de course.

Cette année l'encadrement se fera par cinq enseignants, les parents pourront être sollicités pour le transport et l'encadrement. Le coût de la licence est fixé à 15€.

10 Bilan financier de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative laisse apparaître un résultat déficitaire (- 7 046,38 €) dû aux nombreux séjours avec nuitées organisés l'an dernier. Le solde du compte dépassait cependant les 20 000 € en début d'année scolaire.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2018 au 31.08.2019

CHARGES

Achats de produits pour cession	3 932,50
Assurances versées	77,25
Charges des activités éducatives	39 300,68
Cotisations versées à l'OCCE 50	701,52
Autres charges courantes	838,16
Charges exceptionnelles	0,00
Achats de biens durables (figurant à l'inventaire de la coop.)	0,00

Total des charges (A) : 44 850,11

PRODUITS

Ventes de produits pour cession	5 949,00
Produits des activités éducatives	0,00
Subventions de l'État et des coll.locales (3)	13 324,00
Subventions d'associations	6 000,00
Autres produits courants	0,00
Participations volontaires des familles	12 530,73
Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
Produits exceptionnels	0,00

Total des produits (B) : 37 803,73

Résultat de l'année 2018 - 2019 (B-A) (+/-) : -7 046,38

Les enseignants remercient la commune et l'APE qui financent très largement la coopérative. Sans eux il ne serait pas possible de proposer autant d'activités de qualité aux élèves de l'école.

Les représentants de parents font remarquer que le mot adressé aux familles pour solliciter leur participation financière à la coopérative de l'école pourrait être plus « contraignant ».

11 Questions diverses

- Serait-il possible de clarifier les règles concernant la garderie ?
A quel moment les enfants sont "bipés" ?

Mme Pellan rappelle que cette année les élèves de la garderie sont répartis sur deux classes, les élèves de l'élémentaire étant accueillis dans l'ancienne classe de Mme Mielvaque.

Les parents qui ont plusieurs enfants peuvent effectivement se retrouver avec des factures légèrement différentes car les enfants sont bipés par les agents dans leur salle respective et la tarification est faite au quart d'heure pour être plus juste.

Mme Pellan précise qu'à l'avenir seul le 1^{er} pointage sera pris en compte.

Des parents entendent également de certaines ATSEM qu'on ne peut pas récupérer nos enfants avant 17h, est-ce le cas ?

Les enfants qui sont effectivement inscrits à l'étude ont vocation à rester jusqu'à 17h30 quant aux autres ils peuvent être récupérés après leur goûter.

- Concernant le tarif de la cantine (4€ le repas). Pourriez-vous nous expliquer cette hausse de tarif ?

Mr Roset explique que la hausse du tarif (0,10€ soit + 2,5%) est liée à l'augmentation du coût des denrées (+ 6%), à l'obligation de proposer un repas végétarien ainsi que des produits biologiques. Il rappelle qu'une diététicienne participe à l'élaboration des menus.

- Toujours concernant la cantine, Serait-il possible qu'un parent d'élève puisse venir sur le temps du midi pour voir comment se passe le repas ?

Mme Pellan précise qu'il est tout à fait possible qu'un parent puisse venir sur le temps du midi à condition d'en informer la mairie au préalable.

- Globalement, est ce que l'école s'inscrit dans un projet éco-responsable ?
Par exemple, suppression des serviettes en papier à la cantine, gestion des déchets (compost ou poules) ou toute autre suggestion s'inscrivant dans ce projet éco-responsable ?

Mme Pellan pour la municipalité présente les actions mises en œuvre dans ce domaine. Les serviettes en tissu ont dû être supprimées pour respecter les normes d'hygiène imposées, elles ont été remplacées par des serviettes en papier, il n'est pas possible de revenir en arrière.

Des verres remplacent les gobelets en plastique.

Les agents ont mis en place un tri des déchets, les élèves peuvent à présent trier leurs déchets selon leur nature. L'objectif est bien évidemment de diminuer leur quantité.

Parallèlement un travail est fait pour ajuster les quantités de denrées à préparer et accompagner les élèves au cours du repas, notamment les élèves de maternelle.

Les fruits sont coupés en portion pour éviter le gaspillage.

Mr Martin rappelle que l'école s'inscrit pleinement dans cette démarche.

En maternelle les enseignantes encouragent les « bonnes pratiques » comme lors du lavage des mains, elles mènent des projets en lien avec la préservation des milieux de vie. Un pique-nique zéro déchet a été proposé en fin d'année, enfin le tri et la valorisation des déchets sont mis en œuvre à travers la récupération des feutres, cartouches et autres tubes de colle. L'école va également se lancer dans le tri du papier avec une poubelle par classe dédiée.

- Concernant la cour de l'école maternelle, est-il prévu des travaux pour remettre en état le bitume ?

Pour Mr le maire le sujet pourra être étudié dans le cadre de la préparation du budget 2020.

- Concernant l'école primaire, est-il envisagé des améliorations de la cour ? (coin d'ombre hormis le préau, ajouts de plantes ou fleurs pour réduire cette impression de bitume uniquement)

Mr le maire rappelle que les arbres ont été coupés car ils étaient malades et qu'ils endommageaient l'enrobé.

Les représentants de parents demandent s'il n'est pas envisageable d'installer des arbres ou arbustes dans des pots afin de végétaliser cette grande cour.

Mr Martin ajoute que les délégués ont déjà fait état de propositions dans ce sens qui pourraient être présentées à la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. Le prochain conseil d'école aura lieu le 10 mars 2020.

Le directeur

Gwenaël MARTIN

Le secrétaire de séance

Patricia SAVEY